

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Établie conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH).

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
 - CLEANER IPA 60
 - Numéro UFI : KS00-H05J-600U-S2NN
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
 - **Utilisations identifiées** : Produit destiné au nettoyage/lavage d'équipements électroniques, par exemple les têtes magnétiques, les lecteurs de disques, les rouleaux en caoutchouc, les appareils de mécanique de précision.
 - **Utilisations déconseillées** : Non connues.
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
 - Fournisseur : UTOPYA
 - Adresse : 54 Av Hoche, 75008 Paris
 - Tél. : +33 4 85 69 62 88
 - E-mail : support@utopya.fr
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
 - +33 4 85 69 62 88

SECTION 2 : Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
 - Classification conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 :
 - Liquides inflammables, catégorie de danger 2 (Flam. Liq. 2) : Liquide et vapeurs très inflammables (H225).
 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2 (Eye Irrit. 2) : Provoque une sévère irritation des yeux (H319).
 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique, catégorie 3, effet narcotique (STOT SE 3) : Peut provoquer somnolence ou vertiges (H336).

- **Dangers pour la santé :**
 - À des concentrations importantes de vapeurs ou en cas de contact direct du produit avec les yeux, une irritation, une rougeur, un larmoiement, une sensation de brûlure et une conjonctivite peuvent survenir.
 - La contamination de la peau avec une grande quantité de produit peut provoquer des rougeurs, des démangeaisons et un dessèchement de la peau.
 - L'inhalation de vapeurs à fortes concentrations provoque des maux de tête et des vertiges, des nausées, un essoufflement, des troubles respiratoires, des troubles de la conscience, une perte de conscience. En cas d'ingestion, une irritation de la muqueuse du tube digestif, des nausées, des vomissements et une diarrhée peuvent survenir.
- **Effets sur l'environnement :**
 - Utilisé correctement, il ne présente aucun danger pour l'environnement.
- **Effets liés aux propriétés physico-chimiques :**
 - Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Elles s'accumulent près du sol et dans les parties inférieures des pièces.

- **2.2 Éléments d'étiquetage :**
 - **Pictogrammes :** Flamme, Point d'exclamation
 - **Mention d'avertissement :** Danger
 - **Mentions de danger :**
 - H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
 - H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - **Conseils de prudence :**
 - P102 - Tenir hors de portée des enfants.
 - P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 - P261 - Éviter de respirer les vapeurs.
 - P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 - P312 - En cas de malaise, appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 - P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
 - **Exigences d'étiquetage supplémentaires :**
 - Contient : propan-2-ol.

- **2.3 Autres dangers**
 - Le mélange ne remplit pas les critères PBT et vPvB. Il ne contient pas de composants considérés comme des perturbateurs endocriniens à une concentration de 0,1% ou plus.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
 - **Identificateur du produit** : CLEANER IPA 60
 - **Composants du mélange** :
 - Propan-2-ol (60%)
 - Le reste est de l'eau.

SECTION 4 : Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
 - **Inhalation** : Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
 - **Contact avec la peau** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, retirer les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si nécessaire.
 - **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible. Si l'irritation persiste, consulter un ophtalmologiste.
 - **Ingestion** : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et faire boire beaucoup d'eau si la personne est consciente. Consulter un médecin si nécessaire.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
 - Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation, une rougeur, un larmoiement et une conjonctivite. Le contact avec la peau peut causer des rougeurs et un dessèchement. L'inhalation de vapeurs à fortes concentrations peut provoquer des maux de tête, des vertiges, des nausées et une perte de conscience. L'ingestion peut irriter le tube digestif.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
 - Aucune recommandation spécifique. Traitement symptomatique. Mettre la FDS à la disposition du médecin.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
 - **Moyens appropriés** : Mousse, dioxyde de carbone, poudres extinctrices, eau pulvérisée.
 - **Moyens inappropriés** : Ne pas utiliser de jet d'eau direct sur la surface du liquide.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
 - Des oxydes de carbone peuvent se former lors d'un incendie.

- **5.3 Avis aux pompiers**
 - Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Refroidir les récipients exposés au feu avec de l'eau pulvérisée pour éviter tout risque d'explosion. Porter un équipement de protection complet et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 - Assurer une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'ignition. Éviter le contact direct avec le mélange et l'inhalation de vapeurs. Porter des vêtements de protection, des gants (nitrile ou butyle) et des lunettes de sécurité.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
 - Empêcher la pénétration dans les égouts, les eaux de surface et les eaux souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
 - Endiguer si possible. Absorber les déversements avec un matériau inerte (sable, terre de diatomées), recueillir dans des conteneurs hermétiques pour l'élimination.
- **6.4 Référence à d'autres sections**
 - Pour l'élimination, se référer à la section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
 - Assurer une bonne ventilation générale et locale. Tenir à l'écart des sources de chaleur et d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - Stocker dans des récipients d'origine, hermétiquement fermés, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Les installations électriques et de ventilation doivent être antidéflagrantes. Tenir à l'écart des sources de chaleur, d'ignition et des agents oxydants.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
 - Aucune information sur des utilisations autres que celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
 - **Valeurs limites d'exposition professionnelle (Pologne) pour le Propan-2-ol :**
 - NDS (VME 8h) : 900 mg/m³
 - NDSch (VLE 15min) : 1200 mg/m³

- **DNEL (Niveaux dérivés sans effet) pour les travailleurs (Propan-2-ol) :**
 - Aiguë (peau, local) : 888 mg/kg
 - Long terme (inhalation, local) : 500 mg/m³
- **PNEC (Concentrations prédites sans effet) (Propan-2-ol) :**
 - Eau douce : 140,9 mg/l
 - Eau de mer : 140,9 mg/l
 - Sédiments : 552 mg/kg
 - Sol : 28 mg/kg
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
 - **Contrôles techniques appropriés :** Utiliser une ventilation locale et générale adéquate pour maintenir les concentrations en dessous des limites d'exposition. Les systèmes de ventilation doivent être antidéflagrants. Prévoir des douches oculaires.
 - **Équipement de protection individuelle :**
 - **Protection respiratoire :** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire avec filtre de type A (brun) et P2 (blanc).
 - **Protection des mains :** Porter des gants de protection en nitrile ou butyle (épaisseur ≥ 0.4 mm).
 - **Protection des yeux :** Porter des lunettes de sécurité de type goggles.
 - **Mesures d'hygiène :** Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
 - **État physique :** Liquide
 - **Couleur :** Incolore
 - **Odeur :** Alcoolique
 - **Point de fusion/congélation (Propan-2-ol) :** -88°C
 - **Point d'ébullition (Propan-2-ol) :** 82-83°C
 - **Inflammabilité :** Mélange inflammable
 - **Limites d'explosivité (Propan-2-ol) :** 2% (inf.), 12% (sup.)
 - **Point d'éclair :** <23°C
 - **Température d'auto-inflammation (Propan-2-ol) :** 425°C
 - **Solubilité :** Soluble dans l'eau
 - **Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) (Propan-2-ol) :** 0,05
- **9.2 Autres informations**
 - Toutes les informations non pertinentes (par exemple, pour les gaz, les solides) sont marquées comme "Non applicable".

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** : Aucune réactivité dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.
- **10.2 Stabilité chimique** : Le produit est stable dans des conditions normales.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** : Les vapeurs du produit peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
- **10.4 Conditions à éviter** : Sources d'ignition, flammes nues, chaleur, lumière directe du soleil.
- **10.5 Matières incompatibles** : Agents oxydants forts.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux** : Pas connus.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger**
 - **Toxicité aiguë (Propan-2-ol)** : Les critères de classification ne sont pas remplis.
 - DL50 (orale, rat) : >5000 mg/kg
 - DL50 (cutanée, lapin) : >5000 mg/kg
 - CL50 (inhalation, rat) : >5 mg/l
 - **Irritation/corrosion cutanée** : Les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** : Provoque une sévère irritation des yeux.
 - **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité pour la reproduction** : Les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)** : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - **Danger par aspiration** : Les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur d'autres dangers**
 - **Propriétés perturbant le système endocrinien** : Ne contient pas de substances identifiées comme telles à une concentration de 0,1% ou plus.

SECTION 12 : Informations écologiques

- **12.1 Toxicité (Propan-2-ol)**
 - Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - CL50 (poisson, Pimephales promelas, 96h) : 9640-11130 mg/l
 - CE50 (invertébrés, Daphnia magna, 24h) : >10000 mg/l
 - CE50 (algues, Scenedesmus subspicatus, 72h) : >1000 mg/l
- **12.2 Persistance et dégradabilité**
 - Le Propan-2-ol est facilement biodégradable.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation**
 - Le Propan-2-ol a un faible potentiel de bioaccumulation (log Ko/w : 0,05).

- **12.4 Mobilité dans le sol**
 - Pas de données disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - Le mélange ne remplit pas les critères PBT et vPvB.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
 - Ne contient pas de substances identifiées comme telles à une concentration de 0,1% ou plus.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
 - Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas déverser dans les égouts ou les eaux de surface.
 - Le produit est un déchet dangereux (HP 3 "Inflammable", HP 4 "Irritant", HP 5 "Toxique pour un organe cible (STOT)").
 - Les emballages vides doivent être éliminés de manière sûre.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU : 1219**
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)**
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 3**
- **14.4 Groupe d'emballage : II**
- **14.5 Dangers pour l'environnement : Le produit n'est pas considéré comme un danger pour l'environnement selon les critères de l'ONU.**

SECTION 15 : Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
 - Ce produit est soumis aux réglementations européennes REACH (CE) 1907/2006 et CLP (CE) 1272/2008, ainsi qu'à diverses lois et réglementations polonaises listées dans le document original.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**
 - Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange par le fournisseur.

SECTION 16 : Autres informations

- Cette FDS a été préparée sur la base de la formulation et des FDS des composants. L'utilisateur est responsable de la création de conditions de travail sûres.
- **Liste des mentions H de la section 3 :**
 - H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
 - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- La section liste également les définitions des abréviations utilisées (NDS, NDSch, PBT, DL50, etc.).